

VENISSIEUX

SYNDICAT SUD CT VENISSIEUX

17 avenue Pierre Semard

Vénissieux 69200

Tel : 04 72 21 62 77

E-Mail : sudvenissieux@yahoo.fr

A

Mme Michéle PICARD

Maire de Vénissieux

A

Mme Michéle PICARD

Maire de Vénissieux

Objet : droit d'alerte CCAS votre réponse du 27 mai 2011

Madame le Maire,

Dans votre courrier du 27 vous nous faites remarquer que : je cite « deux réunions de travail sont programmées les 7 et 15 juin avec l'encadrement et quelques agents du service, pour travailler notamment sur l'écriture de procédures d'intervention et de protection en cas d'agression, et faire le point sur les besoins en formation ainsi que sur l'ergonomie du service »

Or il s'avère que depuis 2008 vos services et notamment le service prévention avait déjà fait une étude en ce sens alors pourquoi aucune mesure n'a été actée depuis 2008 ? Pourquoi le protocole de sécurité qui existe en interne n'a jamais été acté et non activé ? Pourquoi la budgétisation en vue de l'amélioration de l'ergonomie du service n'a-t-elle pas été engagée alors qu'il semblerait qu'elle était déjà budgétée ?

Nous entendons que ces questions soient portées et mise en débat au prochain CHS, de plus nous sommes dans l'attente que cette étude de 2008 soit présentée au CHS. Nous exigeons qu'un organigramme de mise en œuvre des mesures de sécurité et de protection des agents soit clairement défini.

Nous réactivons fermement ce droit d'alerte d'autant plus qu'il semblerait que les préconisations de 2008 n'ont pas été actées, et demandons des mesures immédiates pour la protection des agents de la DSAS

Veillez agréer, Madame le Maire, nos salutations distinguées

Le secrétaire général



Serge Geynet